

Délibération n°2025-12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 20 février 2025)**

Date de convocation : 12/02/2025
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 20
Nombre de délégués votants : 28

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 20 février 2025 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, M. BEROT-LARTIGUE Michel, M. BONNEMASON Bernard, M. CACHELOU Yoann, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASAUBON Jean-Paul, M. DAGUERRE Robert, M. ESQUER Philippe, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, M. PARIS Rémi, M. PINOUT Bernard, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSE Bernard

Absents ou excusés : Mme BARRAQUE Anne-Marie, Mme BERGES Isabelle, Mme BLANCHET Anne, M. CARREY Daniel, M. CASADEBAIG Robert, Mme CASSOU Sylvie, Mme CLAVIER Hélène, M. DESSEIN Michaël, M. GABASTON Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, M. LEGLISE Vincent, Mme MOURTEROT Josiane, M. SANZ Alain

Pouvoirs : Mme BERGES Isabelle donne pouvoir à M. MARTIN Fernand
Mme BLANCHET Anne donne pouvoir à M. MONGAUGÉ Jean-Luc
M. CARREY Daniel donne pouvoir à M. CASAUBON Jean Paul
M. CASADEBAIG Robert donne pouvoir à M. DAGUERRE Robert
Mme CASSOU Sylvie donne pouvoir à M. AUSSANT Claude
Mme CLAVIER Hélène donne pouvoir à Mme LAHOURATATE Nicole
M. DESSEIN Michaël donne pouvoir à M. BONNEMASON Bernard
Mme MOURTEROT Josiane donne pouvoir à M. BEROT-LARTIGUE Michel

Secrétaire de séance : M. LOUSTAU Christian

**OBJET : ACTUALISATION DES DELEGUES AU SEIN DE DIFFERENTES STRUCTURES
INTERCOMMUNALES**

RAPPORTEUR : Jean-Paul CASAUBON, Président

Suite au décès de M. Jean-Pierre GARROCQ, il convient de procéder au remplacement de plusieurs sièges vacants au sein de différentes structures.

Pôle Métropolitain Pays de Béarn

Le Président expose à l'assemblée que la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau adhère au Pôle Métropolitain Pays de Béarn, créé par arrêté préfectoral en date du 18 janvier 2018 et qui a pour mission de construire, animer et gérer des projets inter EPCI, valorisant les atouts complémentaires du territoire, au service de l'accroissement de l'attractivité du Béarn.

Considérant les statuts du Pôle Métropolitain Pays de Béarn et afin de compléter le nombre de représentants de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, il convient de désigner un délégué suppléant :

Délégué Suppléant : M. BARBAN Jean-Louis

Communauté de Communes du Haut Béarn (CCHB)

Le Président expose que suite à la dissolution du syndicat mixte du Pays d'Oloron-Haut Béarn au 31.03.2017, les missions pilotées par ce syndicat ont été reprises en gestion directe. Aussi des conventions de partenariat ont été mises en place avec la Communauté de Communes du Haut Béarn notamment pour le Projet Territorial de Santé et le pilotage du Contrat Local de Santé.

Considérant les conventions de partenariat, il convient de désigner un nouveau représentant titulaire pour le Projet Territorial de Santé :

Représentant titulaire : M. PARIS Rémi

Présence médicale 64

Le Président expose qu'un partenariat impulsé par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine et le Département des Pyrénées-Atlantiques visant à agir pour la démographie médicale a été précédemment approuvé.

Il convient ainsi de désigner un nouveau représentant titulaire pour le comité des territoires du dispositif Présence Médicale 64 :

Représentant titulaire : M. PARIS Rémi

Le Président,
Jean-Paul CASAUBON

